

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

## SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

La présence de fondants chimiques sur la route pendant une période de l'année, la condensation qui se forme dans les « corps creux », l'air salin et les pollutions atmosphériques sont à l'origine de la corrosion des éléments de carrosserie.

La protection des différents types de carrosseries est réalisée d'origine par un traitement « Phosphatation » ou un revêtement « électrophorèse » ou par « trempé ». Un traitement complémentaire des « corps creux », des tôles de dessous de caisse ainsi que celles soumises aux projections des roues, peut être effectué par pulvérisation et application de produits spéciaux.

L'entretien de cette protection devra être effectué périodiquement, par un traitement anti-corrosion complet. La fréquence est fonction des conditions d'utilisation et du milieu ambiant (route enneigée, bord de mer ...).

Ce traitement s'applique dans tous les « corps creux », par les orifices prévus par le constructeur, et sur le dessous de caisse.

L'application des produits peut s'effectuer à l'aide d'un procédé « Air-less » (pour les dessous de caisse) ou par pulvérisation pneumatique (pour les « corps creux »).

### REMARQUES :

- 1°) Pour chaque type de véhicule une gamme jointe précise les points d'application des produits anti-corrosion.
- 2°) Il est nécessaire de laver le véhicule à l'eau chaude, notamment les dessous de caisse et les passages de roue puis d'effectuer un séchage.
- 3°) L'application des produits ne doit pas être effectuée à une température inférieure à 10° C, ceux-ci n'étant plus assez fluides.
- 4°) Les portes latérales, la porte de coffre et le capot moteur doivent être maintenus ouverts pendant l'application des produits.

Les sociétés dont les noms figurent au tableau ci-après, distribuent des produits conformes au Cahier des Charges établi par le Laboratoire Chimie Citroën.

Ces produits sont miscibles avec le produit utilisé à l'origine sur certains types de véhicules.

*Les prix H.T. indiqués sont valables à la date de parution de cette Note.*

T.S.V.P.

## NOTE D'INFORMATION

N° 78 - 86 TT

*Additif - correctif à la Note  
d'Information N° 75 T.T. du  
20 Juillet 1977*

Le 4 Décembre 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

ACADIANE

VISA

CARROSSERIE

Complément  
de protection  
anti-corrosion

Les prix indiqués sont les prix « Clients » H.T. à la date de parution de cette note.

FOURNISSEURS	Produit PN 30 (corps creux)	Prix H.T.	Produit PNB (dessous de coisse)	Prix H.T.
BLACKSON S.A. 42 bis, rue du Vieux Pont de Sèvres 92100 BOULOGNE Tél. : 620-49-41	B. 70 SA	10,30 Francs le litre par 50 litres	AIR-LESS	6,40 Francs le kilogramme par 50 kilogrammes
SOFATA 55, avenue Anatole France 92700 COLOMBES Tél. : 242-30-58	ISOTROL M.L.	13 Francs le kg par 60 kg	ISOTROL S.C.	13 Francs le kg par 60 kg
LUBREFOR S.A. 5 ter, rue F. de Pressensé 92800 PUTEAUX Tél. : 506-06-16	Pétrotect 1 x 50	6,95 Francs le kg par 50 kg	Pétrotect LW. 1	7,19 Francs le kg par 50 kg
TEROSON 175, avenue Jean Jaurès 75019 PARIS Tél. : 202-50-72	Térotex H.V.	11 Francs le litre par 60 litres	Térotex C.R.	8,40 Francs le litre par 60 litres
ASHLAND CHEMICAL FRANCE S.A. Division VALVOLINE Route d'Evry 91360 MAROLLES-EN-HUREPOIX Tél. : 285-80-08	Tectyl 400 C	10,60 Francs le litre par 60 litres	Tectyl 122 A	10,60 Francs le litre par 57 litres
REXSON 21, rue Carnot Z.I. 91300 MASSY Tél. : 920-62-63	GAMMA 6	7,30 Francs le litre par 60 litres	GAMMA 13	10,50 Francs le litre par 60 litres
STOPSON 12, boulevard Baptistin Cayol 13800 MARSEILLE Tél. : (91) 73-26-14	GAMMA 6	7,03 Francs le kg par 32 kg	GAMMA 13 ou CC 13	11 Francs le litre par 30 litres
C.E.P.A.C. 3, route de Stains 93130 NOISY-LE-SEC Tél. : 847-34-53	CEPACTOL F.30	9,20 Francs le litre par 60 litres	CEPACTOL F.10	8,13 Francs le litre par 60 litres

- Les temps d'application des protections anti-corrosion figurent dans la Note « Organisation Réseau » n° 076 du 30/03/78 sous les numéros de Code 00130000 et 00140000.

- Les quantités de produits utilisés sont, approximativement en fonction des véhicules, de 1 à 3 litres pour les corps creux et de 4 à 6 litres pour le dessous de coisse.